

**SPARTAN CHEMICAL COMPANY, INC.
SIMDUT FICHE SIGNALÉTIQUE**

SECTION I : INFORMATIONS SUR LE PRODUIT

IDENTIFICATEUR DU PRODUIT :
CONSUME

USAGE DU PRODUIT : Agent de dégradation de bactéries/Désodorisant

NOM DU FABRICANT ET L'ADRESSE
Spartan Chemical Company, Inc.
1110 Spartan Drive, Maumee, OH 43537 USA

N° DE TÉLÉPHONE EN CAS D'URGENCE MÉDICALE
888/314-6171 (24 Heures)
INFORMATIONS SUR LE PRODUIT : 800/537-8990

SECTION II : INGRÉDIENTS DANGEREUX :

N° CAS	% W	NOM(S) CHIMIQUE(S)	VLE			DL50	CL50
			MPT mg/m ³	LECT mg/m ³	Plafond mg/m ³		
34398-01-1	1-5	Ethoxylate d'alcool	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible
Spécialité	NA	Spores bactériennes (espèces de bacilles)	---	Non établies	---	Non disponible	Non disponible

SECTION III : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION 100° C (212° F)	DENSITÉ (H₂O = 1) 1,00	% DE SOLIDE SUR LA MASSE 4-8
PRESSION DE LA VAPEUR Non établies	TAUX D'ÉVAPORATION (acétate de butyle = 1) < 1	POINT DE CONGÉLATION Non disponible
DENSITÉ DE LA VAPEUR (AIR = 1) Non établies	Complète	SOLUBILITÉ DANS L'EAU
pH 8,0-9,0	APPARENCE ET ODEUR Liquide vert, parfum agréable	SEUIL DE L'ODEUR Non disponible
COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE Non disponible		ÉTAT PHYSIQUE Gaz ___ Liquide <u>X</u> Solide ___

SECTION IV : RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

POINT D'ÉCLAIR > 100° C (212° F)	MÉTHODE DE DÉTERMINATION ASTM - D56	LIMITE D'INFLAMMABILITÉ Non disponible
MOYENS D'EXTINCTION Dioxyde de carbone, produit chimique en poudre, eau	CONDITIONS D'INFLAMMABILITÉ Sans objet	TEMPÉRATURE D'AUTO-INFLAMMATION Sans objet
PRODUITS DE COMBUSTION DANGEREUSE Non établies		DONNÉES SUR L'EXPLOSIBILITÉ Sans objet

INSTRUCTIONS SPÉCIALES EN CAS D'INCENDIE

Utiliser un appareil respiratoire autonome pour une protection maximale des voies respiratoires. On peut utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs à condition qu'ils ne comportent ni fissures ni fuites.

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION

Ce produit n'entretient pas la combustion. Utiliser un modo d'extinction approprié pour l'environ de l'incendie.

SECTION V : RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : STABLE <u>X</u>	CONDITIONS D'INSTABILITÉ Non établies	CONDITIONS DE RÉACTIVITÉ Non établies
INCOMPATIBILITÉ (SUBSTANCES À ÉVITER)	Acides forts, oxydants forts	
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUSE	Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone	

SECTION VI : PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIES DE PÉNÉTRATION PRINCIPALES : Contact oculaire, Contact avec la peau, Ingestion, Inhalation

LIMITES D'EXPOSITION : Non établies pour ce mélange.

EFFETS D'UNE EXPOSITION AIGUË :

CONTACT OCULAIRE : Provoque une irritation oculaire accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur, tuméfaction et larmolement.

CONTACT AVEC LA PEAU : Provoque une irritation de la peau accompagnée de symptômes tels que douleur, rougeur et tuméfaction.

INGESTION : Nocif en cas d'ingestion. Les symptômes peuvent inclure douleur, nausée, vomissement et diarrhée.

INHALATION : L'inhalation du brouillard de produit risque de provoquer une irritation des voies respiratoires. Parmi les symptômes : toux et difficulté de respiration.

Ce produit contient des spores bactériennes vivantes. Les bactéries utilisées dans ce produit peuvent provoquer une infection en cas d'introduction dans une plaie ouverte, une peau éraflée ou une muqueuse en quantité suffisante. Risque d'affecter les personnes asthmatiques.

EFFETS D'UNE EXPOSITION CHRONIQUE

Aucun connu

PROPRIÉTÉ IRRITANTE

Provoque une irritation des yeux et de la peau.

SENSIBILITÉ AU PRODUIT

Non disponible

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Non

EFFETS TOXIQUES SUR

LA REPRODUCTION

Non disponible

TÉRATOGENÉCITÉ

Non disponible

MUTAGÉNÉCITÉ

Non disponible

EFFETS TOXIQUES SYNERGITIQUES

Non disponible

SECTION VII : MESURES PRÉVENTIVES

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION PERSONNELLE / MESURES D'INGÉNIEURIE

Portez le caoutchouc normal ou d'autres gants imperméables et des lunettes anti-éclaboussures. Fournir une bonne aération générale. Un système de ventilation locale peut être nécessaire pour certaines opérations.

MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT : De petits déversements d'un gallon ou moins peuvent être évacués à grandes quantités d'eau dans le système du tout-à-l'égout (si autorisé par les réglementations locales sur les égouts). Creuser une digue et utiliser une matière inerte pour contenir les déversements importants, puis transférer le liquide dans des contenants destinés à la récupération ou à l'élimination. Éviter que les déversements entrent dans les égouts pluviaux et en mers libres.

MÉTHODES POUR DISPOSER DES DÉCHETS : Assurer la conformité aux réglementations en vigueur.

MÉTHODE DE MANUTENTION : Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter tout contact avec des plaies ouvertes, une peau éraflée ou des muqueuses. Éviter respirer le brouillard du produit. Ne pas avaler. Utiliser suffisamment de ventilation. Laver abondamment après toute manipulation. Ne pas utiliser ce produit sur des surfaces qui risquent d'être en contact avec des mains humaines telles que les plans de travail, les sièges de toilettes ou accessoires de salles de bain (robinets, manettes de chasses d'eau, boutons de portes, etc.).

EXIGENCES D'ENTREPOSAGE : Conserver le récipient bien fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne pas congeler. Ne pas entreposer à des températures supérieures à 49° C (120° F). Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. Garder hors de la portée des enfants.

RENSEIGNEMENTS D'EXPÉDITION : Non réglementé. Description d'expédition : Non Hazardous Products

SECTION VIII : PREMIERS SOINS

YEUX : Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles cornéennes. Consulter un médecin.

PEAU : Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment la peau à l'eau et au savon. Appliquer un agent topique antiseptique sur les plaies ouvertes ou la peau éraflée. Appeler un médecin si l'irritation persiste. Laver les vêtements contaminés avant toute réutilisation.

INGESTION : Ne pas provoquer de vomissement. Boire d'un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Consulter un médecin. Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne qui a perdu connaissance.

INHALATION : En cas d'irritation des voies respiratoires, faire sortir la victime à l'air frais. Appeler un médecin si l'irritation persiste.

SECTION IX : RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION

CONSUME

DATE D'ÉMISSION : Juin 1, 2015

REMPLECE : Juin 8, 2012

APPROVÉ PAR : Ronald T. Cook/ Manager Regulatory Affairs/ Spartan Chemical Company, Inc.

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE : 800/537-8990